



Les Amis du Vieux Berzé
Association agréée pour la sauvegarde et la mise en valeur
du site et du patrimoine architectural et naturel
8 rue d'Ausonia
71960 BERZE-LA-VILLE

E-mail : amisvieuxberze71@gmail.com
Site : amisvieuxberze71.org

Berzé-la-Ville, avril 2019

Chère Madame, cher Monsieur, chers Amis,

L'assemblée générale des Amis du Vieux Berzé s'est tenue le 22 mars 2019 dans la salle Simonet à Berzé-la-Ville sous la présidence de Gaëtan Monchovet. M. Christophe Juvanon, maire de Berzé, était présent. Etait invité M. Pierre-Marie Delpuech, ingénieur, architecte, maire de la Chapelle s/s Brancion en sa qualité de président du pays d'art et d'histoire du Clunyois .

Les conseillers en fin de mandat sont réélus à l'unanimité : Claire Baudras, Marie-Thérèse Bocquillon, Gérard Charnay et Maguite Rilliard. Membre de l'association depuis 1982, Raymond Labonne quitte le conseil pour raison de santé. Il est vivement remercié et Marie Anne Gagnol évoque son exceptionnel investissement aussi bien au niveau du conseil que des manifestations durant 36 ans.

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 avril pour procéder à l'élection du bureau qui est reconduit :

Gaëtan Monchovet	: président	Claude Pautet	: vice-président
Maguite Rilliard	: trésorière	Résie Bruyère	: trésorière
Marie-Thérèse Bocquillon	: secrétaire	adjointe	Marie Françoise Ravet-
Gil Charnay	: secrétaire artistique	Krill	: secrétaire adjointe

Ils sont assistés de Marie Anne Gagnol, présidente d'honneur, Claire Baudras, Edouard Bieth, Daniel Bernaud, Gérard Charnay, Philippe Mayaud, Pierre Reynard, Raymond Thomas. Raymond Labonne est nommé membre d'honneur.

Les principales activités et manifestations de l'année 2018 énumérées dans la lettre d'invitation à l'assemblée générale ont été passées en revue. Rappelons :

- la mise en lumière et la restitution sonore aux fours d'Illumina'son et la conférence débat qui a suivi,
- la journée Puces brocante,
- les Journées du Patrimoine.

Les perspectives en 2019 pour restaurer, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine du village

Aux fours

Une subvention de 2 000 € du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA), obtenue fin 2018 participera à la protection de l'espace par des bâches lors de manifestations ; des compléments de financement sont recherchés.

Par ailleurs un projet de 3^e tranche de couverture des fours est à l'ordre du jour. Il a été élaboré par l'équipe des fours et pourra servir de base au dossier transmis à la DRAC pour appel à subvention. Une réunion sur le site a été organisée avec le maire, Christophe Juvanon, Eric Desson, représentant la DRAC, Jean Baptiste Viale, architecte et des membres de l'association.

A l'église

A l'initiative de la municipalité Laurence Blondeaux, restauratrice, a établi un devis de restauration des peintures murales du XVe siècle du chœur, de l'abside et de la chapelle nord s'élevant à 96 250 € HT.

La DRAC s'étant engagée à financer à hauteur de 40 %, et le Conseil départemental à participer pour 30 % du reste à charge, la municipalité a pris la décision de commencer la restauration par les peintures de l'abside qui s'élève à 22 350 € HT. L'association apportera sa contribution financière. La programmation dans un avenir proche de la poursuite de la mise en valeur de la totalité du chœur est vivement souhaitable. Précisons que la restauration de la chapelle sud de Saint Blaise a été réalisée il y a 20 ans. Et elle fait l'admiration des visiteurs.

Parmi les manifestations en 2019, il faut noter :

La Journée puce-brocante le 7 juillet

Cette manifestation est importante financièrement pour les AVB. Mais elle est très lourde à organiser ; toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

Les Journées du patrimoine des 21 et 22 septembre avec visite des fours et de l'église et présence au salon du livre des Journées des Ecritures à Cluny. Berzé-la-Ville est un village au patrimoine intéressant dans un environnement harmonieux et les visiteurs y viennent nombreux.

Les finances

Maguite Rilliard, trésorière, présente et commente les comptes de résultats pour l'année 2018. L'association compte actuellement 96 adhérents. Les adhésions, les visites aux fours et la vente d'ouvrages dans divers points de vente représentent un apport financier non négligeable.

Dépenses		Recettes	
Manifestations	1 982,05	Adhésions	1 290,00
Eglise	0,00	Manifestations	1 922,51
Fours	17,30	Dons et Subventions	2 561,60
Imprimerie	86,40	Ventes d'ouvrages	529,88
Adhésions Association	12,00	Visites fours	662,40
Divers	<u>14,50</u>	Produits financiers	306,18
Total des dépenses	2 112,25		
Excédent de recettes	5 160,32		
Total	7 272,57	Total	7 272,57

Le site internet **www.amisvieuxberze71.org** qui donne accès à toutes les informations et actualités de l'association ne pourra plus être tenu à terme par Marie-Françoise Ravet-Krill qui a déménagé dans le sud. Le logiciel utilisé étant obsolète, l'intervention d'un spécialiste devient indispensable.

M. Delpeuch, président du pays d'art et d'histoire du Clunysois fait savoir que le label est en cours de renouvellement pour 2020. Il souhaite que Berzé-la-Ville intègre le périmètre en raison de son histoire, de la qualité de son architecture et de ses paysages et de la proximité avec Cluny. Le Maire annonce que le village vient d'obtenir une étoile au Guide Michelin.

Le président rappelle que depuis sa création, l'Association contribue à la préservation du cadre de vie, à l'attractivité du village et à la connaissance de son histoire.

Vous voudrez bien trouver joint à ce courrier votre carte d'adhérent, si vous ne l'avez pas déjà reçue, ainsi que l'attestation fiscale pour vos revenus de 2018.

Si vous n'êtes pas à jour de votre adhésion, vous pouvez nous adresser votre cotisation à l'aide de l'imprimé joint. Merci à tous pour votre confiance et votre précieux soutien.

Veillez croire, Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président
Gaëtan Monchovet



ADHESION 2019

Les Amis du Vieux Berzé 8 rue d'Ausonia 71960 BERZE LA VILLE

NOM Prénom :

Adresse :

Adresse courriel :

Adhère(nt) à l'association Les Amis du Vieux Berzé pour l'année 2019 et règle ma cotisation
(15 € minimum par personne et 25 € pour un couple)

Espèces

Chèque